

**Communauté de communes PEVÈLE CAREMBAULT**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DELIBERATION**

**CC\_2021\_190**

**OBJET :**

**ENVIRONNEMENT**

*Atlas de la biodiversité*

*Convention avec le CPIE  
Chaîne des terrils*

**Présents à l'ouverture  
de la séance :**

Titulaires présents : 43

Suppléants présents : 0

Procurations : 7

**Nombre de votants : 50**

L'an deux mille vingt-et-un, le 27 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 20 septembre 2021, conformément à la loi.

**Présents :**

Luc FOUTRY, Président  
Marie CIETERS, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente  
Bernard CHOCRAUX, 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Michel DUPONT, 3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Yves LEFEBVRE, 4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Joëlle DUPRIEZ, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Bruno RUSINEK, 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
Arnaud HOTTIN, 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Benjamin DUMORTIER, 8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Sylvain CLEMENT, 10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Bernadette SION, 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Jean-Louis DAUCHY, 12<sup>ème</sup> Vice-Président

Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Didier WIBAUX, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE,

**Ont donné pouvoir :**

Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT  
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE  
Thierry DEPOORTERE, procuration à Alain BOS  
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET  
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Bruno RUSINEK  
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY  
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

**Absents excusés :**

Guy SCHRYVE, Alain DUCHESNE

**Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 septembre 2021**

*Délibération CC\_2021\_190*

**COMMISSION 5**

**ENVIRONNEMENT**

***Atlas de la Biodiversité (Inter)Communale 2021  
Signature d'une convention avec le CPIE Chaine des terrils***

**Le Conseil Communautaire,**

Vu la délibération CC\_2020\_153 du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2020 validant le projet d'atlas de la biodiversité communale et le partenariat avec des associations locales,

Considérant que la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT (CCPC) exerce la compétence Environnement dans les conditions prévues à l'article L211-7 du code de l'environnement,

Vu la candidature de la PEVELE CAREMBAULT à l'appel à projets « Atlas de la Biodiversité Communale 2021 France Relance » publié le 15 janvier 2021,

Vu la décision d'octroi d'aide de l'Office National de la biodiversité n°2021-DG-14 du 21 mai 2021,

Vu l'article R2122-3 du Code de la commande publique, et la possibilité pour un acheteur public de passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque des services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé, cela pour des raisons techniques,

Vu le projet de convention avec le CPIE Chaine des terrils,

Où l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

**DECIDE (par 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 50 VOTANTS)**

- ***D'autoriser son Président à signer la convention avec le CPIE Chaine des terrils, ainsi que tout document afférant à ce dossier, afin d'accompagner la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT dans la mise en œuvre de l'atlas de la Biodiversité (inter)communale.***
- ***De verser la somme de 18 000 € au le CPIE Chaine des terrils en contrepartie de la réalisation des actions figurant dans la convention.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Luc FOUTRY

